



1- La cale de La Bastille

La cale a été réalisée en 1880 pour faciliter l'exploitation des îles, car l'ancien port reculé de La Bastille, à l'entrée du bras colmaté de La Boire Torse, était devenu impraticable depuis longtemps : avant la Révolution, il fallait déjà s'avancer vers le fleuve pour atteindre l'endroit où « *tout un chacun y déposait des marchandises pour y être chargées pour Nantes (fagots, bois de marine, charbon...)* ». L'ancien port était situé au débouché de la coulée du ruisseau du Bois Vert qui passe désormais sous les remblais de la route et du jardin public.

La cale de La Bastille marquait l'entrée du *chenal du nord*, appelé désormais la Boire Torse. Son cours longeait alors le coteau comme l'indique la petite dépression qui marque toujours l'ancien lit entre les maisons riveraines et le camping.

>>> Retrouvez les bornes de crues (1910 et 1936) accolées au mur de la route au nord est de la cale. Et à l'ouest, avancez-vous dans la ruelle de l'Audience pour découvrir de vieilles maisons en bordure de la coulée du ruisseau. Le nom de la ruelle rappelle qu'à proximité, sans doute dans l'une de ces maisons, se tenait un tribunal de la baronnie de Montrelais.



Auparavant, il existait de nombreux quais privés en bordure du fleuve : au cours du 19^e siècle, ces quais ont été surélevés et transformés en jardins bordés de murets, donnant cette apparence particulière de « rempart » au front de Loire.

Sur le cadastre de 1813, la parcelle située juste en aval de la cale, l'ancien quai Leduc, était nommée *Curebourse* (littéralement *curer la bourse*)...

Ce nom curieux rappelle sans doute l'existence d'un péage seigneurial taxant les marchandises entrant en Bretagne, en particulier sur les vins prisés d'Anjou et de Touraine.

